

Mesentente entre associer, l'autre menace ...

Par RAPECL, le 28/01/2009 à 03:23

Mon mari ne s'entend plus avec son associer, alors son associer ne lui lâche pas et il lui menace de faire le coups bas possible s'il ne lui vends pas sa parts. Evidemment il ne veut pas du tout ceder sa part, et l'autre commence à faire ses coups en lui portant plainte que mon mari a monté la société dans le but d'avoir la carte de séjour et d'autre mensonges monté de toute pieces. La question: est-ce que mon mari peut lui aussi porte plainte contre lui pour menace? Et quel conseil vous lui donner car mon mari ne veut pas ceder sa part et lui non plus or qu'ils ne s'entendent plus du tout.

Par frog, le 28/01/2009 à 03:34

De quel type de société s'agit-il?

Par RAPECL, le 28/01/2009 à 19:58

il s'agit 'une SARL, dont les 2 associés sont à 50/50